Arrêté n°2017-5470

Portant modification de la composition du bureau, de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

Vu l'arrêté 2017-5469 portant modification de la composition du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme ;

ARRETE

Article 1 : Le bureau du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme est composé conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 : La commission spécialisée en santé mentale du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme est composée conformément à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3 : La formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé des circonscriptions départementales de l'Ardèche et de la Drôme est composée conformément à l'annexe III du présent arrêté.

Article 4 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 25 septembre 2017

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Docteur Jean-Yves GRALL

ANNEXE I
COMPOSITION DU BUREAU

Président du Conseil territorial de santé :
A désigner

Vice-Président du Conseil territorial de santé :
Dr François SERAIN, collège 1

Président de la Commission spécialisée en santé mentale :
M. Claude ELDIN, collège 1

Vice-Présidente de la Commission spécialisée en santé mentale :
Mme Brigitte VELTEN, collège 2

Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :
Mme Mathilde GROBERT, collège 2

Vice-Présidente de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :
Mme Michèle LAYES-CADET CHARDARD, collège 1

Personnalité Qualifiée :
Mme Dominique REFFO

ANNEXE II
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
EN SANTE MENTALE

Président : **M. Claude ELDIN, collège 1**

Vice-Présidente : **Mme Brigitte VELTEN, collège 2**

Membres :

Mme Claire LOROUE, collège 1, titulaire
M. Denis AYE, collège 1, suppléant

M. Philippe LOUVET, collège 1, titulaire
M. Guy CARCEL, collège 1, suppléant

M. Eric PLEIGNET, collège 1, titulaire
Mme Brigitte PERDRIZET, collège 1, suppléante

M. Wilfried SANCHEZ, collège 1, titulaire
A désigner, collège 1, suppléant

Dr Alain CARILLION, collège 1, titulaire
Dr Philippe GIL, collège 1, suppléant

Mme Josette BARRAL, collège 1, titulaire
M. Gilles BONNEFOND, collège 1, suppléant

Mme Hélène FOISY, collège 1, titulaire
A désigner, collège 1, suppléant

Mme Véronique VALLES-VIDAL, collège 1, titulaire
Dr Elisabeth EMIN RICHARD, collège 1, suppléante

A désigner, 1 représentant des organisations de coopération territoriale, collège 1, titulaire
A désigner, collège 1, suppléant

Dr Florence TARPIN-LYONNET, collège 1, titulaire
Dr Evelyne RASTER-AVRIL, collège 1, suppléante

Dr François SERAIN, collège 1, titulaire
Dr Jean-Michel NAVETTE, collège 1, suppléant

Mme Nicole CAMP, collège 2, titulaire
M. Alain CHOSSON, collège 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations des personnes handicapées, collège 2, titulaire
A désigner, collège 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations de retraités et personnes âgées, collège 2, titulaire
A désigner, collège 2, suppléant

Mme Martine FINIELS, collège 3, titulaire
A désigner, collège 3, suppléant

A désigner, 1 représentant des communautés de communes, collège 3, titulaire
A désigner, collège 3, suppléant

M. Robert VIELFAURE, collège 3, titulaire
M. Christian LECERF, collège 3, suppléant

Mme Nathalie REYNAUD-SADIER, collège 4, titulaire
M. Paul-Marie CLAUDON, collège 4, suppléant

M. Frédéric VERGES, collège 4, titulaire
M. Raymond MARTEL, collège 4, suppléant

Suppléant du Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

M. Gilles BACH, collège 1, suppléant

Suppléant de la Vice-Présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

M. Yves RIMET, collège 2, suppléant

Représentant de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

A désigner, collège X, titulaire
A désigner, collège X, suppléant

ANNEXE III
COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIFIQUE
ORGANISANT L'EXPRESSION DES USAGERS

Présidente : **Mme Mathilde GROBERT, collège 2**

Vice-Présidente : **Mme Michèle LAYES-CADET CHARDARD, collège 1**

Membres :

Dr Ludovic BINCAZ, collège 1, titulaire
A désigner, collège 1, suppléant

M. Jean CHAPPELLET, collège 1, titulaire
M. Michel GONAY, collège 1, suppléant

M. Jean-Bernard SUCHEL, collège 2, titulaire
M. Paul BOMBRUN, collège 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations des personnes handicapées, collège 2, titulaire
A désigner, collège 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations des personnes handicapées, collège 2, titulaire
A désigner, collège 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations de retraités et personnes âgées, collège 2, titulaire
A désigner, collège 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations de retraités et personnes âgées, collège 2, titulaire
Mme Marie-Claude BATH-HERY, collège 2, suppléante

Mme Martine FINIELS, collège 3, titulaire
A désigner, collège 3, suppléant

M. Robert VIELFAURE, collège 3, titulaire
M. Christian LECERF, collège 3, suppléant

M. Jean-Marie MENARD, collège 4, titulaire
M. Henry JOUVE, collège 4, suppléant

Suppléante de la Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

Mme Marie-Hélène BARDE, collège 2, suppléante

Suppléant de la Vice-Présidente de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

M. Alain PAVY, collège 1, suppléant

Représentant de la Commission spécialisée en santé mentale :

A désigner, collège X, titulaire
A désigner, collège X, suppléant